

**Monsieur le Président**

**Parlement de Wallonie**

Square Arthur Masson, 6

5012 Namur

**Pour que le Parlement Wallon autorise les tests scientifiques sur l'Humusation de quelques corps humains.**

Pétition déposée le 08/06/2021 par Christian Girardet, secrétaire Général de la Coopérative Humusation et Ambassadeur de la Fondation Métamorphose reconnue d'Utilité Publique.

L'Humusation est un mode de sépulture qui s'inspire du merveilleux modèle de la forêt. Il consiste à transformer le corps des défunts en terreau ou humus. C'est le seul mode de sépulture écologique et le seul qui mène à un véritable retour à la nature. À notre mort, si nous choisissons d'être humusé.e.s, notre corps, au cours d'un cycle de 12 mois, deviendra un terreau fertile prêt, notamment, à régénérer des sols appauvris par l'activité humaine et sera utilisé pour la création de forêt, de haies et pour la forêt du souvenir. Nous faisons alors de notre corps, non plus un destructeur, mais un créateur de ressources...

Nous sommes 26 000 belges à vouloir l'Humusation de notre corps au moment de notre mort. Ce que nous voulons, in fine, c'est d'avoir le droit de choisir un mode de sépulture écologique et non pas d'être obligés de polluer la terre, l'eau et l'air et obligés de priver la terre de ressources dont elle a besoin pour perpétuer la vie. Nous voulons aussi ne plus être contraints de traiter nos morts comme les immondices qui vont aux fours crématoires (incinération) ou sous terre (enfouissement). Nous voulons être libres de nos choix et avoir accès à un mode de sépulture respectueux de nos valeurs environnementales. À aucun moment nous ne voulons obliger les gens à choisir l'Humusation. Nous voulons que ce soit un choix EN PLUS.

**La Fondation "Métamorphose pour mourir et donner la vie" a créé une Coopérative** pour mettre à disposition le terrain, les infrastructures (cadre clôturé et sécurisé, et le local pour accueillir dignement les familles des défunts consentants pour les cérémonies d'adieux). Elle peut et veut réaliser des expérimentations sur quelques dépouilles d'humains consentants avec accord des familles afin de valider le process d'Humusation.

Les laboratoires agréés pourront être mandatés par les Pouvoirs Publics afin de réaliser, à leurs frais, tous les prélèvements et analyses qu'ils estiment nécessaires pour mesurer les résultats des expérimentations d'Humusation et les comparer avec les analyses des pratiques actuelles dans les cimetières et dans les crématoriums comme l'a suggéré, récemment, la Ministre de l'Environnement.

Nous sommes prêts pour réaliser les essais scientifiques avec des corps d'humains décédés ayant consenti à donner leur corps pour la science de l'Humusation. Nous attendons l'autorisation du Parlement wallon.

Merci de signer cette pétition afin que la Région wallonne nous donne l'autorisation de mener les expérimentations scientifiques prouvant l'efficacité de l'Humusation.

Pour faire valoir ce que de droit.

Nom.....

Prénoms.....

Numéro National.....

Adresse.....

.....

Province .....

Je demande à ce que Monsieur Girardet Christian soit mon représentant pour cette pétition selon les articles 127 & 128 du Règlement du Parlement Wallon.

Signature :

**Document à renvoyer dûment complété, de façon très lisible, à  
Christian Girardet 28 rue Général Borlon 6997 Erezée  
ou par mail à [coop.humusation@netcourrier.com](mailto:coop.humusation@netcourrier.com) MERCI !**